

Services Techniques / Pôle Espaces Publics

N/Réf. : SC/SR/VC/FD/26/AUT/50

Affaire suivie par Françoise DOMERGUE

fdomergue@bourgoinjallieu.fr

Tél. : 04 74 43 19 00

AUTORISATION

Objet : Autorisation - Occupation du Domaine public
« Ma draisienne solidaire »

Le Maire de la Commune de Bourgoin-Jallieu,

AUTORISE par la présente,

L'Ecole Primaire Simone Veil – 1 Promenade des Rêveries – 38300 BOURGOIN-JALLIEU représentée par
M. Wilfried REGE

A organiser une rencontre sportive dans le cadre du projet « ma draisienne solidaire » pour les élèves de
maternelle dans le parc des Lilattes

Le jeudi 2 et vendredi 3 avril 2026 de 8h30 à 13h00

Le parc des Lilattes restera accessible et ouvert à tous.

Les circuits draisiennes seront effectués sur les allées en enrobé de la partie sud du Parc et sur la
promenade des Rêveries. L'organisateur se charge de gérer la cohabitation avec les autres usagers du
site.

Les lieux devront être laissés propres à l'issue de la manifestation.

A Bourgoin-Jallieu, le lundi 2 mars 2026

Sébastien CHALESSIN

10ème Adjoint au Maire
en charge des Espaces Publics,
de la Voirie et des Espaces Verts